

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20191211.13	<u>Séance du 11 décembre 2019 à 18h30</u> L'an deux-mille-dix-neuf du mois de décembre le onze décembre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 12 décembre 2019, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 02 décembre 2019 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u> <u>Etaient absents</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS - SUPPRESSION DE POSTES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et notamment de supprimer les postes non pourvus.

Il propose la suppression des postes suivants au sein des Services municipaux :

1 poste d'éducateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	Mise en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 01/03/2019
1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	Départ à la retraite le 25/05/2019

Le Comité Technique, réuni le 28 novembre 2019, a émis un avis favorable.

La Commission Personnel, réunie le 28 novembre 2019, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- approuve la suppression des emplois comme indiqués dans le tableau ci-dessus ;
- autorise le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 11 décembre 2019

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER